

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'OISE

COMMUNE DE COMPIEGNE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation «~~eau~~» ICPE + Soins d'eau
(JOYA)

relatif à : une demande d'autorisation environnementale
relative au renforcement du système d'endiguement
au droit du site de Compiègne et Choisy au Bac
de la société OPELLA HEALTHCARE INTERNATIONAL

une demande de permis d'aménager

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

- Demande d'autorisation environnementale : projet de renforcement de l'endiguement au droit du site de Compiègne et Choisy au Bac de la société OPEUA HEALTHCARE INTERNATIONAL
- Demande de permis d'aménager

En exécution de l'arrêté du 11 décembre 2023

de Madame le Préfet de l'OISE

je, soussigné(e), M. Alain GIARDI, Commissaire-enquêteur

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

33 jours, du 8 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus

les 8 janvier 2024 de 14h à 17h et de Compiègne

17 janvier 2024 de 9h à 12h et de Choisy au Bac

27 janvier 2024 de 9h à 12h et de Compiègne

9 février 2024 de 14h à 17h et de Choisy au Bac

les observations du public.

A Compiègne

le 8 janvier 2024

signature

AG

Première journée :

le 8 janvier 2024 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

1 - Observations de M⁽¹⁾

↳ Voir au verso → suite

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

Permanence du Commissaire
F. H. YVES DU 8 JANVIER 2024
de 14h à 17h.

Ce jour 8 Janvier 2024 à 14h00
en Mairie de Compiègne
durant la première permanence
du commissaire, enquêteur
affilié à l'enquête publique
visée en page 9 du Procès
de justice, ayant constaté
qu'aucune observation n'avait
été consignée sur le même
registre depuis l'ouverture
de l'enquête ce même jour

Le Commissaire
F. H. YVES DU
A P. H. BOIBAZZI

Ce même jour à 17h cloturons
cette première permanence, ayant
constaté que personne ne s'est
présenté à celle-ci pour demander
des informations sur le projet OPÉLLO/SANOFI
ou consigner une observation

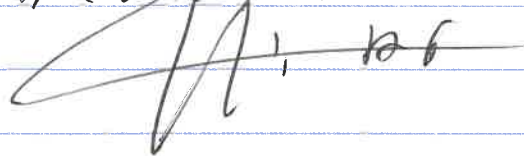
F. H. YVES
A. B.

Permanence du Commissaire Enquêteur
du 27 Janvier 2024 de 9^h00 à 12^h00

Ce jour 27 Janvier 2024 à 9h00
en mairie de Compiègne ouvrant
la 3^{ème} permanence du Commissaire
Enquêteur affecté à l'enquête
publique visée en page (1) du
présent registre ayant constaté
qu'aucune observation n'aurait été
consignée sur le jour de puis
l'ouverture de l'enquête publique
- ayant constaté également qu'aucun
commentaire n'aurait été reçu à son
intention.

Le Commissaire enquêteur

D. LAFRANCOIS



* NB 3^{ème} permanence
ayant été effectuée
en mairie de Chassigny-aux-Bois

À même jour à 12h00 clôturant
cette troisième permanence, ayant constaté
que personne ne s'était présentée à celle-ci
de manière qu'aucun commentaire ou
document à mon intention ne m'aurait
été remis.

Le Commissaire Enquêteur

D. LAFRANCOIS



Cloture du registre → 9 Février 2024
→ Voir page 12

Le C.E.O.B.

Le 9 Février 2024 à 00 heures 00 (Minuit)

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M. Akin GIAROLI

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,

du 8 Janvier 2024 au 9 Février 2024

de heures à heures

et de heures à heures

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages n° à).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du de M.

2. - Lettre en date du de M.

3. - Lettre en date du de M.

4. - Lettre en date du de M.

5. - Lettre en date du de M.

signature



Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, (DDT Beauvais)

le 23 Février 2024 ^{requis}

à M. ^{requis} Christophe VALLET
Chef du Bureau Environnement

Voir mentions de clôture en page 17.

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexés au présent registre